

L'évolution de la structure sociale en France depuis la seconde moitié du XXe siècle

Introduction:

Le progrès technique a fortement participé aux transformations économiques et sociales depuis la révolution industrielle. De ce fait, les individus se sont adaptés à tous ces changements qui se sont fortement accélérés depuis la Seconde Guerre mondiale.

Ainsi, nous verrons dans ce cours les différents processus d'évolution de la structure socioprofessionnelle française. Nous étudierons à la fois les mutations au niveau économique, avec l'exemple notamment de la salarisation et de la tertiarisation ; mais aussi au niveau social avec la hausse des qualifications et la féminisation des emplois dans les années 1970.

L'évolution de la structure économique de l'emploi





La première révolution industrielle donne naissance à la **centralisation de la production** qui remplace l'artisanat. Cette transformation s'accompagne d'une mécanisation accélérée du travail qui génère des gains de productivité et de la croissance, poussant ainsi à une **massification de l'emploi et du salariat**.

Cette **salarisation** correspond alors à la généralisation du statut de salarié e dans la société. Petit à petit, elle devient une norme sociale en intégrant les individus par le travail : elle leur propose un salaire, ainsi qu'une protection sociale.

SchoolMouv.fr SchoolMouv: Cours en ligne pour le collège et le lycée 1 sur 10

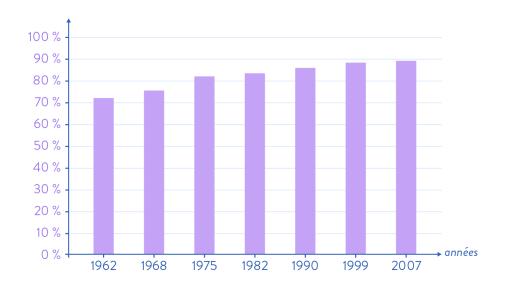
→ Ainsi, le salariat implique plus de dépendance envers les employeur·se·s, mais celle-ci est compensée par les acquis sociaux (sécurité sociale, retraite, chômage).

L'émergence de cette société salariale sera confirmée dans les années 1950 qui voient s'accélérer la production et, de pair, la consommation : la généralisation du salaire permettant ainsi de solvabiliser la demander intérieure.

En outre, l'individualisation, inhérente aux sociétés modernes, voit dans le salariat un moyen pour les individus de s'affirmer et d'assouvir leurs intérêts personnels.

Cependant le modèle du salariat va profondément être remis en cause à partir des années 1970, marquées en leur milieu par le ralentissement de la croissance. À cette époque donc, le chômage de masse révèle les limites des protections sociales offertes par le salariat. Ce modèle restera toutefois le plus prisé au sein de la population active et sera de plus en plus représenté au sein de la population.





С сноогмоил

En observant ce graphique, on peut voir que la part du salariat parmi la population active a augmenté de manière significative, passant de $70\,\%$ en 1960 à environ $90\,\%$ en 2007. Ceci illustre le phénomène de salarisation (augmentation de la proportion de salarié·e·s).

Un autre facteur important relatif à la structure économique française est lié au phénomène de tertiarisation que nous allons maintenant étudier.



La tertiarisation



La typologie des activités de production, élaborée en 1954 par l'économiste français Jean Fourastié (1907-1990), distingue trois grands secteurs d'activité.



Le classement dans l'un de ces trois secteurs dépend de l'activité de production à laquelle l'entreprise ou l'administration participe.

- 1 Le **secteur primaire** correspond aux activités liées aux contraintes naturelles comme l'agriculture, la pêche ou l'exploitation des ressources naturelles.
 - → Exemple : un·e producteur·rice de vin
- 2 Le **secteur secondaire** correspond aux activités industrielles, c'est à dire la transformation de matière première en biens, ainsi que le bâtiment et les travaux publics.
 - → Exemple : un·e ouvrier·ère· dans une usine de vêtement
- 3 Le **secteur tertiaire** correspond globalement aux services tels que les transports, le commerce, les services administratifs, l'enseignement, la santé, la communication, les loisirs.
 - → Exemple : un·e caissier·ère dans un supermarché

La seconde révolution industrielle a modifié la structure de l'emploi, grâce à la robotisation et aux nouveaux procédés de fabrication, et a ainsi accru la productivité des travailleur·se·s dont la force est de moins en moins

sollicitée.

En outre, les acquis sociaux des XIX^e et XX^e siècles ont fait baisser le temps de travail (35 heures, salaire minimum garanti) et instauré l'alternance jours de repos/jours travaillés (repos dominical, congés payés), les individus disposant ainsi de davantage de temps libres. C'est la raison pour laquelle il·elle·s disposent d'un temps plus important pour s'adonner à des activités de loisirs (restaurant, cinéma, divertissements variés, activités culturelles et sportives).

→ Ainsi, les activités de services du secteur tertiaire se développent pour répondre aux mutations sociales.



Tertiarisation:

La tertiarisation est un phénomène s'illustrant par la hausse de la part des activités tertiaires dans l'économie.

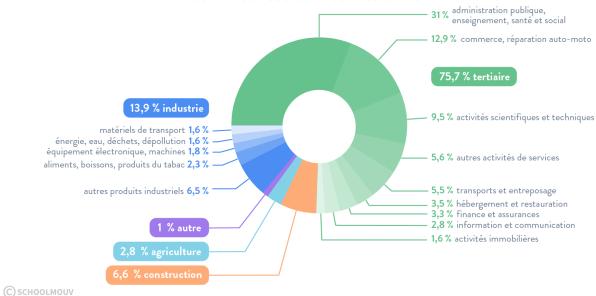
En 1950, la répartition entre les trois secteurs était encore équilibrée : le secteur primaire représentait $28\,\%$ de la part de l'emploi, le secteur secondaire $35\,\%$ et le secteur tertiaire $37\,\%$.



Aujourd'hui, l'économie française est principalement une économie de services : en 2017, le secteur tertiaire occupait $75,9\,\%$ de la population active, tandis que le secteur primaire (agriculture, pêche, etc.) n'en représentait plus que $3,8\,\%$, et le secteur secondaire (essentiellement l'industrie) $20,3\,\%$.

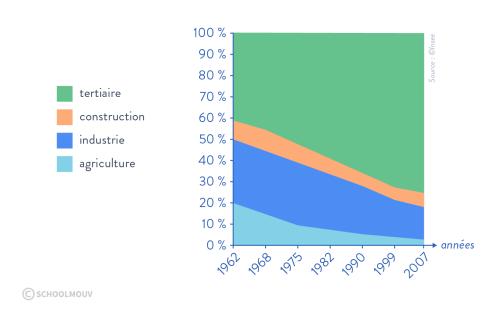
Ainsi, en 70 ans, la part du secteur tertiaire dans l'économie a plus que doublé; celle du secteur secondaire a considérablement diminué mais demeure significative. Le secteur primaire a, quant à lui, connu une chute considérable.





On peut voir ici que le secteur tertiaire représentait environ $40\,\%$ de la population active en 1962 et qu'aujourd'hui il s'élève à $75\,\%$.

Évolution des secteurs d'activité



Il existe plusieurs explications au phénomène de tertiarisation.

- La nécessité de surproduire encouragée par la société de consommation a motivé les entreprises françaises à **délocaliser** leurs industries et manufactures vers des pays proposant une main d'œuvre moins onéreuse que la main d'œuvre française. Parallèlement, et en toute logique, les activités de commerce liées aux importations ont augmenté, de ce fait il y a eu un **transfert de main d'œuvre** entre le secteur secondaire et le secteur tertiaire.
- Le **progrès technique** a permis aux activités agricoles et industrielles (secteurs primaire et secondaire) de se mécaniser, de s'informatiser et d'accroître leurs gains de productivité. Ainsi, les travailleur ses de ces secteurs ont bénéficié de plus de temps et d'argent pour pratiquer des activités de loisirs; participant de la même façon au développement du secteur tertiaire.
- La hausse des qualifications impulsée par la démocratisation et la massification scolaire a également participé au processus de tertiarisation. Aujourd'hui, $80\,\%$ des personnes sont qualifiées, répondant ainsi aux besoins du secteur tertiaire.

Ainsi, les activités tertiaires, qui prennent de plus en plus de place dans l'économie, vont engendrer des modifications au sein de la structure de l'emploi.

2 L'évolution de la structure sociale de l'emploi

(a.) La hausse des qualifications

Comme nous l'avons vu ci-dessus, la démocratisation de l'école, de même que la tertiarisation vont de pair avec la hausse de la qualification.



Qualification:

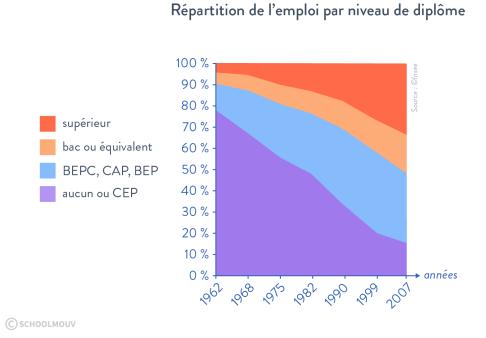
La qualification mesurée par les diplômes acquis ou l'expérience des personnes désigne la capacité à exercer un métier ou un poste déterminé.

SchoolMouv.fr SchoolMouv: Cours en ligne pour le collège et le lycée 6 sur 10

Cette mutation est la conséquence d'une volonté politique de former l'ensemble de la nation à un certain niveau, afin d'harmoniser les savoirs et savoirs-être des individus. Or, le secteur tertiaire étant moins centré sur les activités manuelles que le secteur secondaire, il nécessite souvent plus de qualifications.

ightarrow Ainsi, la proportion de personnes en emploi ayant un diplôme de niveau supérieur ou égal au bac est passée de $8,5\,\%$ à $51\,\%$ entre 1962 et 2007.

Notons par ailleurs qu'en théorie, plus on est qualifié e et plus on dispose d'un emploi stable et bien rémunéré. Cette évolution des qualifications a donc fait muter la société vers une **hiérarchie de l'emploi** pouvant être à l'origine d'inégalités.



On peut voir ici que $80\,\%$ des actif·ve·s sont qualifié·e·s (détenteur·rice d'au moins un CAP, BEP ou BEPC), tandis que $20\,\%$ n'ont aucun diplôme.

Pour finir ce tour d'horizon des facteurs sociaux à l'origine des mutations de l'emploi, on évoquera ce qu'on nomme la « féminisation » du monde du travail, à l'origine de bouleversements structurels de l'emploi.



Les besoins de qualifications dans le tertiaire, dans les années 1950, ont ouvert un nombre important de postes. Des métiers comme ceux de secrétaire, dactylographe, opérateur rice de téléphonie se développent, et ce sont souvent des femmes qui viennent pourvoir ces emplois.

→ Ainsi, on peut dire que la tertiarisation a entraîné un phénomène de féminisation.



Féminisation:

On parle ainsi spécifiquement de « féminisation de l'emploi » pour caractériser le processus d'intégration des femmes dans l'emploi.

L'étude de l'emploi de l'Insee de 2017 précise que parmi les $12, 2 \, \mathrm{millions}$ de femmes ayant un emploi, près de la moitié (soit $5, 7 \, \mathrm{millions}$) appartiennent à la PCS des employé·e·s. Elles occupent les trois quarts de ces emplois. D'autre part, elles représentent $18, 9 \, \%$ des ouvrier·ère·s et $39 \, \%$ des cadres.

Au cours des cinquante dernières années, la proportion de femmes actives a explosé. En 1962 $40\,\%$ à $45\,\%$ des femmes ayant entre 30 et 50 ans travaillaient. Désormais plus de $80\,\%$ d'entre elles (dans la même tranche d'âge) sont actives.



Ce phénomène s'explique notamment par :

- les besoins en main d'œuvre du tertiaire ;
- l'émancipation des femmes qui souhaitent alors bénéficier d'autant d'autonomie que les hommes;
- l'avènement de la société de consommation à la fin des Trente Glorieuses qui encourage les ménages à gagner non pas un mais deux salaires, afin de satisfaire leurs besoins;

SchoolMouv.fr SchoolMouv: Cours en ligne pour le collège et le lycée 8 sur 10

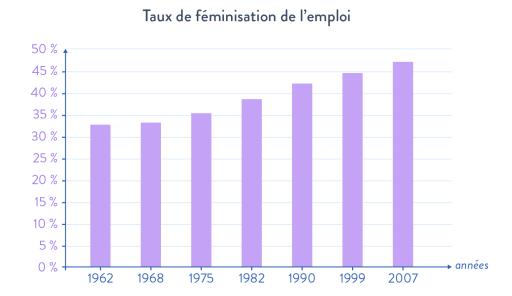
 la reconnaissance de la place des femmes dans le monde du travail au même titre que les hommes.

Les femmes sont arrivées tardivement sur le marché de l'emploi salarié, du fait notamment de l'évolution tardive de leurs droits et acquis sociaux. Ce n'est qu'en 1938 que l'article 213 du Code civil de 1804 est réformé, supprimant ainsi l'incapacité juridique des femmes. En 1944 elles obtiennent le droit de vote et d'éligibilité, et ce n'est qu'en 1999 que la loi pour la parité est votée.



Nous précisons ici « marché de l'emploi <u>salarié</u> » : les femmes ont toujours travaillé, et ce bien avant les années 1950. En réalité, ce qui est reconnu en 1950 est davantage un statut de « salariée » que de « travailleuse ».

Notez à ce sujet que les femmes ont bénéficié de la massification scolaire, devenant ainsi, tout comme les hommes, de plus en plus qualifiées. Aujourd'hui $55\,\%$ d'entre elles étudient dans le supérieur. Ainsi, la structure sociale est devenue plus paritaire en matière de répartition des postes, permettant notamment par ce biais de répondre aux besoins de la tertiarisation.



(C) SCHOOLMOUV

On peut voir ici que le marché de l'emploi est aujourd'hui occupé à plus de $45\,\%$ par des femmes ; contre $35\,\%$ en 1968.

Conclusion:

On s'aperçoit que la structure sociale a évolué avec les besoins de l'activité économique. De nouveaux emplois se sont créés afin de répondre aux attentes de ces nouveaux besoins (services, informatique, communication, etc.).

Les mutations économiques et sociales telles que la tertiarisation, la féminisation et la salarisation ont bouleversé la structure socioprofessionnelle qui s'est adaptée au fil du temps et continue encore d'évoluer sous l'impulsion du progrès technique.